



Orientations du programme de mise en œuvre des ODD



L'Agenda 2030 et les 17 Objectifs de développement durable (ODD) qui le composent seront le cadre structurant de la mise en œuvre du développement durable en France au cours des 15 prochaines années. La mise en œuvre des ODD implique la mobilisation de tous (État, collectivités territoriales, entreprises, syndicats, chercheurs, associations, citoyens, usagers, etc.) dans une logique de coresponsabilité, de gouvernance ouverte et de partenariat. Dans cette perspective, le Gouvernement français propose trois axes de mise en œuvre, à partager avec les parties prenantes.

Organisation de la contribution de l'État à la mise en œuvre des ODD



Coordonner la mise en œuvre des ODD

La **Délégue interministérielle au développement durable (DIDD)** assure la coordination du volet national de mise en œuvre des ODD en France, en concertation étroite avec l'ensemble des ministères, et en particulier avec le ministère des Affaires étrangères concernant le volet international.

Afin d'assurer la **transversalité et la cohérence** du plan d'action de la France, un comité de pilotage interministériel a été mis en place.

Des ministères pilotes et associés ont été identifiés. Les ministères pilotes sont chargés de mettre en place des groupes projets sur chacun des ODD afin d'assurer leur mise en œuvre opérationnelle en associant les autres ministères concernés et les parties prenantes clés.

La mise en œuvre de l'Agenda 2030 implique la mobilisation de tout le Gouvernement et l'ensemble des politiques publiques françaises devront contribuer à l'atteinte de ces objectifs.

Analyser la situation de la France au regard des ODD

Les ODD sont accompagnés de **229 indicateurs de suivi** dont l'INSEE est en charge de coordonner la production et la diffusion avec l'appui des services statistiques des ministères. L'INSEE a publié l'ensemble des indicateurs disponibles à ce jour. Une **concertation** sera prochainement engagée sous l'égide Conseil national de l'information statistique (CNIS).

Outre le suivi des indicateurs, la mise en œuvre des ODD nécessite de bénéficier d'un **état des lieux partagé** avec les parties prenantes de la situation de la France par rapport aux cibles de l'Agenda 2030. Dans cette perspective, des **revues des politiques publiques au regard des ODD** pourraient être réalisées afin d'analyser dans quelle mesure les politiques publiques actuelles participent ou non de l'atteinte des ODD, d'identifier les politiques à renforcer, les interdépendances et les incompatibilités éventuelles. La Ministre de l'Environnement a ainsi missionné le **Conseil général de l'environnement et du développement durable** (CGEDD) afin d'analyser les politiques du ministère.

Contribuer au suivi international des ODD

Dès le **Forum Politique de Haut Niveau (FPHN)** de Juillet 2016, le premier depuis l'adoption des ODD, la France s'est portée volontaire à une **revue nationale**.

Elle a ainsi présenté un rapport, nourri par des **consultations de la société civile**, qui dresse un premier état des lieux de la mise en œuvre en France de chacun des 17 objectifs, en identifiant les principaux enjeux et défis, les orientations de l'action du gouvernement ainsi que des bonnes pratiques.



En 2017, un travail spécifique a été engagé avec les ministères concernés afin d'élaborer l'état d'avancement de la mise en œuvre des 6 ODD ciblés lors du **FPHN de juillet 2017** et de définir les messages portés par la France.

Par ailleurs, la France se mobilise dans le cadre des nombreux **événements internationaux mettant à l'honneur les ODD**.

Information et sensibilisation pour faciliter l'appropriation des ODD

PRIORITES
D'ACTION

Communiquer en France et à l'international sur la mise en œuvre des ODD par la France

Donner envie en explicitant et valorisant les opportunités que représentent les ODD

La **Semaine européenne du développement durable** (SEDD), fondée par la France, l'Allemagne et l'Autriche et qui se déroule du 30 mai au 5 juin chaque année, est désormais thématisée aux couleurs des ODD. En 2016 elle avait suscité plus de 4000 projets dans une trentaine de pays d'Europe dont **plus de 1800 en France**, mobilisant ainsi plus de 300 000 citoyens. Le 25 septembre, date **anniversaire de l'adoption de l'Agenda 2030**, pourrait également devenir un rendez-vous annuel de célébration des ODD.

Afin de sensibiliser et de favoriser l'appropriation des ODD, les ministères mènent des actions de **communication** via les réseaux sociaux, des bannières web, des plaquettes ou encore des pins. Parallèlement, **l'organisation d'événements thématiques** lors d'occasions spécifiques telles que la Journée internationale de la femme, le Forum des ressources pour l'éducation au développement durable (FOREDD) le Partenariat pour un gouvernement ouvert (PGO) ou le Salon de l'agriculture, permet sensibiliser les acteurs et de valoriser les initiatives françaises sur les ODD.



ACTIONS 2016-2017

Mobilisation de l'ensemble des acteurs de la société

PRIORITES
D'ACTION

Organiser la concertation avec l'ensemble des acteurs de la société

Faciliter les partenariats et faire émerger des projets exemplaires

La gouvernance sur les ODD vise à **associer étroitement les organisations de la société civile** aux étapes de mise en œuvre, que ces organisations relèvent de l'environnement (au sein du Conseil national de la transition écologique - CNTE), de la solidarité internationale (au sein du Conseil national du développement et de la solidarité internationale - CNDSI) ou des autres sphères, notamment éducatives et sociales.

Un atelier de concertation sur l'élaboration du rapport de la France au FPHN 2016 réunissant l'ensemble des parties prenantes a ainsi été organisé en juin 2016. Dans le même esprit, une **journée collaborative** pour la mise en œuvre des ODD a été organisée le 18 avril 2017, en amont du FPHN 2017.

Par ailleurs, la France participe aux travaux européens ou internationaux relatifs aux ODD ou visant à une plus grande **mobilisation européenne et internationale en faveur des ODD**. La France a ainsi appelé à l'inclusion des ODD dans les politiques publiques de l'Union européenne et à la pleine implication des acteurs privés et de la société civile.

De nombreux acteurs sont déjà engagés dans des démarches de réflexion ou d'action pour les ODD comme le **Conseil économique social et environnemental (CESE)**, des **acteurs économiques** tels que le Collège des directeurs du développement durable, la Confédération des petites et moyennes entreprises ou le réseau « Global compact France », des **associations et coalitions multi-acteurs** comme Coordination Sud, le Partenariat français sur l'eau, Convergences ou le Comité 21, des **collectivités** telles que le Conseil départemental de la Gironde, des **organismes de recherche** avec notamment l'Institut de recherche pour le développement (IRD) et le Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD) ou encore des **think-tanks** notamment l'Institut du développement durable et des relations internationales (IDDRI).

Un travail de croisement entre les ODD et les coalitions thématiques de **l'Agenda de l'action** (lancées lors des COP 21 et 22) a été engagé pour encourager la mise en place de partenariats multi-acteurs pour les ODD.

ACTIONS 2016-2017